

24 sep 2015 -16:54

Appartient à Conseil des ministres du 24 septembre 2015

Marché public pour le SPF Finances : adaptation de STIPAD 1

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'une procédure négociée sans publicité pour l'attribution d'un marché public pour un contrat de maintenance évolutive de STIPAD 1.

L'application STIPAD 1 est utilisée par l'Administration générale de la Documentation patrimoniale (AGDP). Cette application est surtout utilisée pour la mise à jour de la documentation patrimoniale en production.

Afin de pouvoir continuer à exécuter les tâches liées à STIPAD 1 de manière efficace, l'application doit subir un nombre d'améliorations.

Le Conseil des ministres marque son accord concernant le lancement de la procédure négociée sans publicité avec CSC, la firme qui a développé l'application STIPAD 1, pour la fourniture des améliorations nécessaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale
rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 00
<http://www.vanoverveldt.belgium.be>